

Lorsque le ministre me dit que son ministère est maintenant modernisé, je lui réponds que cela ne m'impressionne pas. Il devrait examiner sérieusement la situation de certaines régions isolées et se rendre compte des véritables problèmes qui existent. Je propose au ministre de passer un mois avec moi au lac Peerless cet été. Je lui montrerais une belle petite tente avec beaucoup de viande de chevreuil séchée. Je voudrais qu'il y dirige ses affaires pendant un mois avec le service postal que procure son ministère. S'il y consentait, il ne serait pas aussi prompt à se féliciter de la haute qualité du service fourni par son ministère.

Je l'inviterais, lui et tout autre membre du cabinet ou du parti ministériel porté à défendre le gouvernement, à vivre un mois ce que les habitants de l'endroit endurent toute leur vie. Je suis certain qu'on serait assuré d'une action rapide si les ministres se donnaient la peine d'y aller voir.

• (1630)

Une voix: Comme quoi?

M. Yewchuk: Mettre sur pied des bureaux de poste réguliers et un service postal. C'est une solution très simple. Il y a aussi le service qu'on assure dans les petits postes de traite par exemple—et c'est le mieux que puisse faire le ministre—qui consiste simplement à expédier une fois par mois un sac plein de courrier aux habitants d'un poste isolé par l'intermédiaire d'un passant qui se rendant par hasard à cet endroit va le déposer au magasin et c'est la bousculade vers le sac pour voir s'il ne nous apporterait par une lettre. Voilà l'exemple d'un bon service postal.

Imaginez donc ce qu'il arriverait si les habitants de Toronto devaient atteler leurs chevaux et faire 40 milles chaque jour pour aller chercher leur courrier. Je me demande si le ministre permettrait qu'à Toronto le service postal consiste en un sac déposé à l'épicerie du quartier et que les intéressés viennent dix rues à la ronde fouiller dans le sac pour prendre leur courrier.

Ce que je veux faire comprendre au ministre, c'est que le fait que des personnes vivent en petits groupes dans des régions isolées n'est pas une raison pour ne pas en tenir compte et les priver des services jugés comme une nécessité non pas un luxe dans le Sud du Canada, voire même considérés comme chose normale. Ce n'est pas ce qui se passe dans le Nord du pays. Je voudrais que le ministre réfléchisse un peu à ce problème. J'admets que ses lettres sont toujours polies, mais ce n'est pas ce que je veux. C'est le contenu des lettres qu'il devrait améliorer. Je voudrais y lire qu'il essaiera de trouver une solution. Je ne veux pas voir de lettres où il dit se rendre compte de l'existence du problème, me remercie de le lui signaler et verra ce qu'il peut y faire. Ce n'est pas assez.

Le ministre peut bien être un homme poli et chacun appréciera sa politesse, mais ce n'est pas suffisant pour diriger le ministère des Postes. Le ministre devrait s'occuper lui-même d'assurer le meilleur service possible à tous les Canadiens car ce n'est pas le cas dans le Nord. Je pense que le moment est venu de réexaminer en profondeur le service postal dans les endroits isolés et que des mesures soient prises sans délai pour résoudre les problèmes que j'ai exposés. Il est temps que le ministre quitte son fauteuil confortable pour ce rendre dans certaines des régions éloignées et s'entretenir avec les gens de l'endroit afin de savoir s'ils sont satisfaits du service qu'il leur fournit. Le

Bureau de poste

fait qu'il se soit rendu dans diverses villes du pays, comme il l'a déclaré, et que les gens auxquels il a parlé semblaient tous contents et heureux de travailler ne le dégage pas de ses responsabilités envers les gens des localités isolées du Nord car là-bas la situation est entièrement différente.

La solution consiste à établir une série de petits bureaux de poste séparés par des distances raisonnables de façon que les gens puissent s'y rendre à cheval et obtenir leur courrier une ou deux heures plus tard. Je me rends compte que les frais seraient plus élevés que les recettes de ces bureaux de poste, mais il me semble que le reste du pays serait prêt à payer pour la distribution du courrier dans les régions du Nord car il bénéficie beaucoup des ressources du Nord. Nous trouvons là toutes sortes de ressources comme le bois d'œuvre, le pétrole, les minerais et les fourrures. Par conséquent, les régions septentrionales du Canada apportent beaucoup à l'ensemble du pays. En retour, il est normal qu'elles aient droit à un service postal décent, à des services de téléphone et de transport comme ceux auxquels nous sommes habitués dans le Sud.

L'autre sujet dont j'aimerais parler pendant quelques minutes concerne les changements apportés aux tarifs postaux et la reclassification de certains journaux et périodiques qui a eu lieu au cours des trois ou quatre dernières années. Je prendrai l'exemple d'un journal précis soit le journal de l'Association médicale canadienne. Je suis heureux de voir ici un membre de la profession médicale. J'espère qu'il m'écouterait attentivement. Peut-être pourrait-il influencer le ministre car je doute de pouvoir le faire. J'aimerais citer quelques phrases de ce journal écrites par A. D. Kelly. Je pense que c'est un médecin. Il a un diplôme britannique et je ne suis pas sûr de sa signification. Je suppose que c'est un médecin et qu'il est en même temps rédacteur du journal de l'Association médicale canadienne.

M. Railton: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le docteur A. D. Kelly a obtenu un diplôme de M. B. de l'Université de Toronto. C'était le diplôme décerné à cette époque.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, j'espère que vous m'accorderez trente secondes de plus à la fin de mes quinze minutes pour le temps perdu. Le D^r Kelly dit ici:

Ma tranquillité d'esprit a été troublée, ma bonne humeur a été assombrie...

C'était en 1969.

... ma foi dans la société juste a été ébranlée et, en somme, je ne sais plus à quel saint me vouer.

Il veut dire par là qu'il est plutôt angoissé par toute la situation.

Je suis rédacteur en chef de l'Association médicale canadienne et la situation est devenue intenable.

C'est ainsi qu'il voit les choses. Il ajoute:

Pendant cinquante-huit ans, le journal de l'A.M.C. a joui des privilèges réglementaires du courrier de deuxième classe et nos tarifs postaux étaient bas. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas parce que je crois que 5,200 autres publications canadiennes sont classées de la même façon. Je savais que le ministère des Postes perdait de l'argent et je m'attendais à une augmentation de tarifs pour toutes les classes. Je ne puis vraiment pas dire que je considère comme essentiel que nos services postaux fassent de l'argent ou même fassent leurs frais, tout particulièrement quand je sais les subventions très appréciables qu'on offre à la radio et à la télévision, à l'industrie, à l'agriculture, à l'éducation et aux services sociaux.